Ensemble
Réalisons votre
Avenir

BAREME DES HONORAIRES MAXIMUM

Tarifs applicables à partir du 01 Septembre 2023

VENTES

Montant des honoraires

Prestations	Prix de vente	Honoraires T.T.C. (tva 20%)
✓ Jusqu'à	90 000 €	Forfait 7 000 €
✓ Prestations renforcées ✓ Publicité élargie multisupports ✓ Reportage photos qualité professionnelle ✓ Plan d'action, Bilan de commercialisation	90 000 € à 650 000 €	5%
	Sup. à 650 000 €	4%
✓ Parking et Cave	2 500 €	Forfait

* Ces honoraires sont à la charge du vendeur sauf spécificité contraire prévue au mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien. Ces honoraires ne concernent pas les biens à diviser, biens non habitables (Boxes, garages, parkings, jardins et terrains de loisirs).

ESTIMATION D'UN BIEN

L'estimation est gratuite pour les clients qui confient un mandat de vente ou de location à l'agence.
Si le client recourt aux services de l'agence uniquement pour faire évaluer le bien, les frais pour une estimation d'un bien s'élèvent à 150-500€ + TVA selon l'objet et sa situation géographique.

Siège social : IGB (SQY IMMO - ERA VILLAROY IMMOBILIER) - 9 PL PIERRE BEREGOVOY 78280 GUYANCOURT
RCS Versailles 951 313 402 Code APE 68.31Z - SASU AU CAPITAL DE 2000 €
N° Carte Pro / Transaction et Gestion n°CPI 780 120 230 000 000 42
Délivrée par la CCI paris IDF Cergy Pontoise- Garantie ALLIANZ IARD VERSPIEREN
1 CRS MICHELET CS 30051 92076 PARIS LA DEFENSE Transaction sans réception de fonds
Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendante

Ensemble
Réalisons votre
Avenir

BAREME DES HONORAIRES MAXIMUM

Tarifs applicables à partir du 01 Septembre 2023

LOCATIONS

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi N°89-462 du 06/07/1989 :

Prestations	Honoraires TTC	Zone tendue	
Visites / conseils aux parties Constitution dossiers / rédaction bail	A la charge du locataire	10€/m2	Total 13€/m2
	Etat des lieux	3€/m2	
	A la charge du bailleur	10€/m2	Total 13€/m2
	Etat des lieux	3€/m2	

* Honoraires pour les autres baux type habitation (hors résidence principale), professionnels et commerciaux :
10% H.T. du loyer annuel hors charges, soit 12% TTC à la charge du locataire et 10% H.T. du loyer annuel hors charges, soit 12% TTC à la charge du bailleur.

GERANCE LOCATIVE

Prestations	Honoraires	Honoraires T.T.C. (tva 20%)
Gestion du bien	A la charge du bailleur	7.00% du loyer annuel Calculé sur les sommes encaissées hors dépôt de garanti et hors assurance loyers impayés (assurance facultative).